



LETTRÉ DU RÉSEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE N°129

NOVEMBRE 2017

LE DÉVELOPPEMENT DES SPORTS DE NATURE EN EUROPE

En 2014, trois agences gouvernementales d'Irlande du Nord se sont associées pour développer une nouvelle stratégie en matière de loisirs de plein air, également qualifiés d'outdoor. Ils désignent une large gamme d'activités non motorisées qui utilisent l'environnement naturel comme lieux de pratique. Très tôt dans cette démarche, le constat a été fait que beaucoup d'énergie est investie dans l'élaboration de stratégies, mais que peu d'actions sont réellement déployées. Dès lors, un plan d'action a été produit. Il présente des objectifs et moyens clairement définis et identifie trente-trois actions clés. En 2016, chaque collectivité locale a été légalement dans l'obligation de s'engager dans une démarche de planification. Les travaux menés révélèrent alors une forte attente du public concernant l'accès aux espaces naturels pour la pratique des sports et loisirs de nature. L'être humain a passé des millénaires à travailler et vivre au contact de la nature. Ce n'est que depuis une centaine d'années que cela a changé à la suite des révolutions industrielle et technologique. Il n'est donc pas surprenant que nous nous tournions vers la nature lorsque nous nous sentons las ou démoralisés. Bon nombre d'acteurs clés, dont les institutions locales et gouvernementales, reconnaissent de plus

en plus la contribution importante des sports et loisirs de nature au bien-être et à la santé de chacun. Cependant, nous qui œuvrons pour le développement de l'outdoor devons démontrer grâce à

bénéficier pourraient être perdus. De plus, nous ne connaissons pas les conséquences sur les activités transfrontalières. Bien des entités de gestion territoriale en Irlande du Nord sont dépendantes de fonds européens pour le financement de leurs projets. Ceci étant, comme les sports de nature ont des effets positifs dans divers domaines tels que l'éducation environnementale, l'inclusion sociale, le tourisme, ou encore le développement social et personnel des jeunes, et que les autorités locales et régionales se préoccupent de ces domaines, peut-être pouvons-nous imaginer qu'elles apportent leur soutien et investissent dans ce secteur. Nous devons alors assurer un travail en collaboration avec les entités de gestion territoriale afin de garantir que tout développement des sports de nature ait un impact minime sur l'environnement naturel. Sport Northern Ireland en tant que membre fondateur et soutien fidèle du réseau European Network of Outdoor Sports (ENOS) atteste la valeur ajoutée du fonctionnement en réseau. Nous encourageons toute agence nationale de développement du sport à s'impliquer au sein d'ENOS et participer à la construction d'un réseau solide et solidaire pour le développement de l'outdoor en Europe. ●

LE POINT DE VUE



Mike McClure

Responsable de développement du plein air, Sport Northern Ireland

notre travail collectif que les apports des sports de nature sont égaux, voire supérieurs, à ceux d'autres sports traditionnels tels que le football. Le Brexit a eu un impact sur de nombreux secteurs en Irlande du Nord. Nous avons pris conscience, il y a quelques années, de la valeur des partenariats européens et à présent, ces engagements importants et les possibilités de financement et d'apprentissage dont nous pourrions

OUTDOOR SPORTS FOR ALL : UNE IDÉE QUI SE CONCRÉTISE EN EUROPE

En 2013, le réseau européen des sports de nature (ENOS, pour European Network of Outdoor Sports) a été officiellement créé. Des consultations préliminaires, les membres d'ENOS ont retenu au moins deux leçons utiles dans cette aventure internationale : la nécessaire persévérance - les autres réseaux européens rencontrés estimaient qu'il fallait environ dix ans pour structurer et pérenniser un réseau - et le fait de se rassembler non pas parce que nous œuvrons au même but dans nos pays respectifs, mais parce que nous avons un projet commun et altruiste pour les Européens.

Le défi de la persévérance

Un défi de taille à relever sans budget de fonctionnement. En effet, le montant des adhésions, volontairement peu élevé, ne couvre pas les frais de fonctionnement du réseau. C'est donc grâce à l'engagement de structures telles que, en premier lieu, le ministère des Sports français (via le Pôle ressources national sports de nature et le CREPS Rhône-Alpes), la structure publique Sport en Irlande du Nord, les universités de Cologne, Munich et Barcelone, le club de surf de Viana (Portugal) notamment, qu'ENOS a pu se déployer afin de représenter efficacement les sports de nature.

A posteriori, ce déploiement a été assez rapide : invitation officielle d'ENOS aux différentes éditions du Forum européen du sport organisées par la Commission européenne (Vilnius 2014, Milan 2015, Copenhague 2016, Malte 2017), présence d'agents de la Commission européenne à Nature & Sports Euro'Meet (Annecy 2011, Liptovsky Mikulas 2013, Newcastle 2015), inscription systématique des sports de nature au programme de la semaine européenne du sport, acceptation d'ENOS comme membre observateur du groupe expert¹ européen sur la dimension économique du sport. Dans ce groupe, l'action d'ENOS a consisté à valoriser le cas des événements sportifs de nature qui impliquent un grand nombre de participants, contrairement à de grands événements sportifs

internationaux qui ne concernent que des spectateurs. Le travail d'ENOS a également permis la prise en compte de la dimension sociale du sport. ENOS a été invité à de nombreuses conférences² pour exposer les valeurs des sports de nature afin que les pouvoirs publics les prennent en compte et les soutiennent. Enfin, ENOS, en collaboration avec le réseau européen des industriels de l'outdoor (European Outdoor Group), a proposé de nouvelles orientations pour la politique du sport de 2017 à 2020. La persévérance d'ENOS et son lobbying portent, d'ores et déjà, leurs fruits.

Un projet commun à l'échelle européenne

Le bureau d'ENOS est convaincu que tous les Européens ont à gagner du développement des sports de nature, notamment en matière de santé, mais également de développement des territoires ruraux, d'un tourisme durable, de la conscience environnementale... Plus que de promouvoir les bienfaits des sports de nature, ENOS a rapidement identifié la nécessité d'étayer les bienfaits des sports de nature (en particulier les bienfaits sociaux) sur des arguments scientifiques.

C'est dans cet objectif qu'ENOS, sous

l'orchestration du Pôle ressources national sports de nature et du CREPS Rhône-Alpes, a répondu à un appel à projets du programme européen Erasmus+ sport. Le réseau a conçu et mis en œuvre une étude de mesure des bénéfices associés à la pratique des sports de nature. Inédite au niveau international, cette étude porte sur l'ensemble des bénéfices sociaux et non sur les seules retombées économiques. Après un premier échec en 2014, le réseau a redéfini ce projet et a proposé, en 2015, BOSS (Benefits of Outdoor Sports for Society, en français : Bénéfices sociaux des sports de nature). C'est finalement en 2016 que ce projet a été retenu. Depuis le 1^{er} janvier 2017, onze partenaires - issus de huit pays - travaillent à la réalisation du projet BOSS. Son organisation repose sur quatre phases. La première, menée par l'université de Munich, consiste en une revue systématique de la littérature scientifique, soit près de 20 000 études recensées. La deuxième phase débutera en novembre 2017 et sera menée par l'université de Sheffield Hallam ; il s'agira de créer la méthode de mesure. La troisième sera une phase de test et d'adaptation de la méthode, pilotée par l'université de Sofia et l'UCA (Union Nationale des Centres Sportifs de Plein Air). La diffusion publique des résultats obtenus - en particulier aux porteurs de projets afin qu'ils puissent anticiper

1. Mobilisés en interne dans la préparation d'initiatives, les groupes experts dépendent des services de la Commission européenne.
2. Norvège (Télémark université), Canada-Edmonton (Mountain Summit), Italie (Mouvement pour la ruralité), Allemagne (Europarks), Royaume-Uni et République d'Irlande (Outdoor Recreational Network), Estonie (Leader), Espagne et Royaume-Uni (European Outdoor Summit), République Tchèque (IMOSC), Autriche (XG Eco), sans oublier de fréquentes actions à Bruxelles (Belgique) et en France.

les retombées de leurs investissements auprès des collectivités locales et des autres financeurs - est l'objet de la quatrième et dernière phase. La restitution officielle aura lieu lors de la 5^e édition de Nature and Sports Euro'Meet, en 2019.

ENOS a également contribué en 2016 au succès des candidatures de ses membres aux appels à projets européens. Les deux projets suivants ont été retenus.

Get WET porte sur le développement de la pratique des sports nautiques. Plusieurs dizaines de milliers de jeunes ont été ainsi impliqués, une méthode et des retours d'expériences ont été formalisés. L'application de cette méthode à d'autres disciplines est à l'étude.

CAPS-MTB, mené par le syndicat Moniteur cycliste français, dont l'objet est de mettre en place un label de qualité et de reconnaissance des moniteurs de VTT en Europe ainsi qu'un cursus de formation. Ce projet tend à partager le modèle français basé sur l'obligation de diplômes pour encadrer une activité physique et sportive dans un objectif de qualité et de sécurité.

Un évènement européen : Nature & Sports Euro'Meet

Le réseau ENOS est intimement lié à l'évènement Nature & Sports Euro'Meet, dont la 4^e édition s'est tenue à La Seu d'Urgell (Espagne). Quatre thèmes y ont été abordés :

1. les grands événements sportifs de nature (héritage et compatibilité avec les enjeux environnementaux) ;
2. les sports de nature et la santé ;
3. les sports de nature et les espaces préservés ;
4. l'intégration dans l'offre touristique d'activités sportives de nature.

En 2019, les sports nautiques seront à l'honneur lors de la 5^e édition de Nature & Sports Euro'Meet. La ville de Viana de Castelo (Portugal) a été désignée prochaine ville hôte par le bureau d'ENOS. ●

EN SAVOIR PLUS



Antoine Le Bellec, chargé de mission PRNSN



ENOS, le réseau européen des sports de nature

BOSS THE BENEFITS OF OUTDOOR SPORTS TO SOCIETY

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Measuring social value

- 3 years from Jan 2017
- 11 partners from 8 countries
- €500,000
- Multifaceted

PROCESS

- 1 Review evidence
- 2 Develop model
- 3 Monetise value
- 4 Test

FORMATION

RETOUR SUR LA JOURNÉE TECHNIQUE PÔLES ET STATIONS SPORTS DE NATURE

Organisée par le Pôle ressources national sports de nature, en partenariat avec la direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale Nouvelle-Aquitaine et la région Nouvelle-Aquitaine, la Journée technique *Pôles et stations sports de nature au service du développement des territoires* s'est déroulée le 20 juin 2017 à la Maison de la région Nouvelle-Aquitaine (Limoges) et a rassemblé 150 acteurs (issus des collectivités, agents de l'État, élus et socioprofessionnels) concernés par le développement territorial des sports de nature.

Les apports théoriques et pratiques, le partage d'expériences de terrain ont éclairé et outillé les participants intéressés par le développement des stations sports de nature, au service du développement économique, social et environnemental du territoire.

Les contenus de cette Journée technique du réseau sont disponibles sur le site du réseau de sports de nature (rubrique Se former > Journées techniques du réseau).

www.sportsdenature.gouv.fr

AGENDA

RENCONTRES DU NORDIQUE

1^{er} décembre 2017 - Grenoble (Isère)

Pratiques, pratiquants, vers de nouveaux modèles ?

www.ancef.com

L'EXPÉRIENCE

CRÉATION DU PREMIER ITINÉRAIRE ÉQUESTRE TRANSNATIONAL

Structure porteuse du projet

Fédération Française d'Équitation (FFE)

Enjeu

Développement de
la pratique sportive
de nature

Échelle territoriale

Européenne



Le tourisme équestre, alliant découverte du patrimoine et préservation des paysages, séduit plus de six millions de pratiquants en Europe, de la promenade de quelques heures à la randonnée de plusieurs jours, à cheval ou en attelage.

Afin de renforcer l'attractivité des itinéraires équestres au niveau national et européen, la Fédération Française d'Équitation (FFE) développe le label Grand itinéraire équestre. L'objectif est d'offrir aux cavaliers des produits touristiques de qualité associant pratique de l'équitation d'extérieur et découverte des aspects culturels, historiques et naturels d'un territoire. Dans ce cadre, la FFE s'est associée à l'Association Européenne Route d'Artagnan pour créer la Route européenne d'Artagnan, premier itinéraire équestre transnational. Reliant Lupiac (Gers, France), lieu de naissance de l'illustre Mousquetaire, à Maastricht (Limbourg, Pays-Bas) où il perdit la vie, la Route européenne d'Artagnan sillonne six pays européens, sur plus de 4 000 kilomètres. Le consortium de douze partenaires issus des secteurs publics et privés, constitué pour mettre en œuvre la Route européenne d'Artagnan et mené par la FFE, a reçu le soutien de la Commission européenne à l'issue de l'appel à projets COSME 2015, pour la diversification des produits touristiques européens. Ce projet inédit d'envergure européenne, assurant la promotion du tourisme équestre au niveau européen et l'animation des territoires traversés, bénéficie du savoir-faire et des outils mis en place par la FFE pour le développement de la pratique de l'équitation. ●

RÉSEAU

MOUVEMENT DANS LE RÉSEAU

De nouveaux directeurs techniques nationaux ont été nommés dans les fédérations :

Benoît Binon à la Fédération française de tir à l'arc,
Benjamin Maze à la Fédération française de triathlon,
Christophe Manin à la Fédération française de cyclisme
et **Julien Issoulié** à la Fédération française de natation.

Par ailleurs, l'équipe du Pôle ressources national sports de nature évolue. Deux nouveaux chargés de mission intègrent l'équipe : **Benoît Peyvel** est en charge des dossiers « multisport » et « lieux de pratique », **Christophe Martinez** reprend les actions « pratiques et pratiquants » et « offre de formation continue ». Ils étaient respectivement en poste auprès des fédérations françaises de course d'orientation et de randonnée pédestre. **Antoine Le Bellec** est désormais en charge des dossiers européens, tandis que Denis Boissière a rejoint le service formation du CREPS Rhône-Alpes. Bonne installation à tous !

JURIDIQUE

UN MODE D'EMPLOI POUR AMÉNAGER DES PARCOURS DE TRAIL

« Sous l'égide d'AFNOR, les acteurs du trail ont mis au point un mode d'emploi pour concevoir et aménager des parcours en pleine nature. Objectif : faire en sorte que cette activité sportive à la mode soit proposée avec les mêmes méthodes partout en France. Le document AC S52-111, norme d'application volontaire publiée en juin 2017, est l'aboutissement d'une concertation visant à concevoir et aménager des parcours permanents de trail sportif à l'échelle d'un territoire mais aussi à faire le point sur les responsabilités respectives des participants et des organisateurs. Il propose entre autres un système de balisage mais aussi une cotation permettant d'appréhender les différents niveaux de difficultés. Est exclu du champ d'application de cette norme le volet compétition. Prochaine étape selon l'Afnor, « Décliner cet accord en cahier des charges pour fournir, dès la fin de l'année, un document clair et facile à mettre en œuvre auprès de tous les acteurs concernés. »

www.afnor.org



Comment ce projet européen s'inscrit-il dans les missions de la Fédération Française d'Équitation (FFE) ?

La FFE bénéficie d'une délégation de mission de service public du ministère des Sports pour le développement des pratiques équestres, la formation et la compétition. Elle œuvre notamment pour la promotion et le développement des activités de tourisme liées au cheval, en menant des actions nationales phares, en organisant un maillage cohérent de chemins et d'hébergements, en diffusant la marque officielle de balisage équestre et en assurant la formation des baliseurs, en échangeant avec les acteurs de loisirs sportifs de nature et les gestionnaires de l'espace, ainsi qu'en participant à la préservation des sites de pratique.

C'est ainsi que la FFE a développé le label Grand itinéraire équestre.

Quel rôle joue la FFE dans la mise en œuvre du projet européen de la Route européenne d'Artagnan ?

Ce projet participe à la promotion du tourisme équestre sur le plan international, en coopération étroite avec les fédérations équestres des cinq autres pays concernés. La FFE apporte ainsi son savoir-faire en matière de démarche Qualité, en mettant en avant le label Centre de Tourisme équestre, identifiant les établissements spécialisés dans l'organisation de promenades et randonnées, et le label Cheval Étape, valorisant les professionnels proposant l'accueil de chevaux à l'étape. Le cahier des charges du label a ainsi été la référence pour la

LE TÉMOIGNAGE



Frédéric Bouix

Délégué général de la Fédération Française d'Équitation (FFE)

Charte de qualité des établissements Étape Route européenne d'Artagnan.

En ce qui concerne la formation, les programmes d'apprentissage FFE servent de support à l'initiation à l'équitation prévue dans le dispositif Compagnie des Jeunes Mousquetaires européens. À terme, les outils développés par la FFE dans le cadre de l'opération Poney École (promotion des valeurs ludo-éducatives de l'équitation auprès des publics scolaires) nourriront le kit pédagogique destiné aux Jeunes mousquetaires européens.

La mise en œuvre de la Route européenne d'Artagnan s'appuie sur l'expérience de la FFE en matière de développement des infrastructures. Les comités régionaux et départementaux de tourisme équestre et d'équitation contribuent à la création des six itinéraires thématiques de la Route européenne d'Artagnan. Leur expertise est

essentielle pour définir, reconnaître, qualifier et baliser les 4 000 kilomètres d'itinéraires, en coopération avec leurs homologues belges, néerlandais, espagnols, italiens et allemands.

La marque officielle de balisage équestre française sera déclinée dans les pays traversés par la Route européenne d'Artagnan ne disposant pas de balisage équestre officiel. La FFE a aussi proposé la marque de balisage dédiée au projet.

Enfin, la FFE met à disposition les outils qu'elle a développés : guides méthodologiques pour l'aménagement des itinéraires et haltes équestres, fiches pratiques, etc.

Comment la FFE capitalise-t-elle sur cette expérience ?

Outre le lancement du label Grand itinéraire équestre, ce projet européen nourrit les deux nouvelles plateformes lancées par la FFE : GéoCheval, carte web interactive valorisant les itinéraires équestres, les points d'intérêt touristiques, les passages techniques et Achevalenfrance, site de promotion et réservation des stages, séjours, promenades et randonnées proposées par plus de 2 500 centres équestres.

La mise en œuvre de la Route européenne d'Artagnan prolonge la démarche de coopération internationale enclenchée par la FFE depuis plusieurs années, notamment en lien étroit avec la Fédération internationale de tourisme équestre, dont elle est à l'origine. La création de ce premier itinéraire équestre transnational a ainsi été décisive dans les négociations pour un accord facilitant les formalités administratives lors du franchissement des frontières à cheval, entre la France et le Benelux. ●

EN SAVOIR PLUS



[Route européenne d'Artagnan sur le site de la Fédération française d'équitation](#)

KIOSQUE

VOS QUESTIONS JURIDIQUES ENRICHISSENT LE RECUEIL DE TEXTES OFFICIELS

Désormais, les questions juridiques les plus fréquemment posées au Pôle ressources national sports de nature font l'objet d'un traitement et d'une diffusion en ligne. Ces questions et leurs réponses sont intégrées dans le recueil de textes officiels, en lien avec le texte auquel elles correspondent.

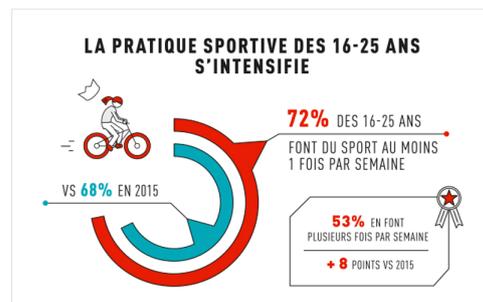
Ainsi, lorsque vous consultez les articles R331-6 à 331-17-2 du Code du sport, relatifs aux manifestations sportives sur les voies publiques ou ouvertes à la circulation publique ne comportant pas la participation de véhicules à moteur, vous voyez en complément du texte des articles, des réponses à des questions telles que : Quelle est l'articulation entre le Code du sport et le Code de l'environnement au regard de l'évaluation Natura 2000 ? Qu'en est-il de l'organisation de manifestations sportives sur la propriété des personnes privées ?

Ce service juridique devrait favoriser une meilleure compréhension des textes officiels et de leur application.

www.sportsdenature.gouv.fr (rubrique Comprendre > Recueil de textes officiels)

KIOSQUE

ENQUÊTE : LA PRATIQUE SPORTIVE DES 16-25 ANS ET LES TENDANCES 2017



Depuis 2016, l'UCPA s'est associée avec la FAGE et l'UNEF pour créer l'Observatoire des pratiques sportives des 16-25 ans. Cet observatoire vise à mieux comprendre et suivre les évolutions et les tendances de fond qui marquent la pratique sportive des 16-25 ans. L'UCPA révèle les résultats d'une enquête sur les loisirs sportifs des 16-25 ans réalisée par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 jeunes qui chaque année permet de suivre les évolutions, les nouveautés et d'explorer de nouvelles dimensions des loisirs sportifs des 16-25 ans.

presse.ucpa.com

AGENDA

3^{ES} RENCONTRES ÉCONOMIQUES DU CLUSTER MONTAGNE

5 décembre 2017 - Gap (Hautes-Alpes)

La montagne estivale dans la perspective stations et activités outdoor.

www.hautes-alpes.cci.fr



MIEUX CONNAÎTRE LES ÉDUCATEURS SPORTS DE NATURE

Une nouvelle publication est parue dans la collection Synthèse. Le lecteur y trouvera un aperçu des résultats des travaux menés en matière d'observation des éducateurs sports de nature. Éléments caractéristiques et d'interprétation y sont succinctement présentés.

« Avec plus de 50 000 éducateurs en activité professionnelle en 2015, le secteur des sports de nature connaît un essor important ces dernières années. »

www.sportsdenature.gouv.fr (rubrique Se former > Publications de l'observatoire)